



CANADA

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

TROISIÈME RAPPORT AUX CANADIENS





Dans la foulée de la plus grave récession planétaire depuis la Deuxième Guerre mondiale, des signes encourageants montrent que le Canada est en train de renouer avec la croissance économique.

La confiance renaît, et on prévoit que le Canada sera l'un des pays du Groupe des Sept (G7) où la reprise sera la plus forte.

Cependant, bon nombre de collectivités, d'entreprises et de travailleurs du Canada continuent d'être gravement touchés par le ralentissement de l'économie. La reprise est fragile.

C'est pourquoi il est si important pour le gouvernement de garder le cap et de se consacrer à la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada.

Parce qu'il avait beaucoup réduit sa dette, le Canada était dans une situation financière nettement plus solide que celle de tous les autres pays du G7 au moment où a débuté la crise actuelle, et il devrait continuer d'être en bonne position à la fin de la récession.



LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Le Plan d'action économique protège et crée des emplois et des revenus pour les Canadiens en injectant 61 milliards de dollars dans l'économie.

- Il réduit les impôts de façon permanente.
- Il vient en aide aux chômeurs en bonifiant les prestations d'assurance-emploi et les programmes de formation.
- Il crée des emplois en bâtissant des infrastructures.
- Il crée l'économie de demain en améliorant l'infrastructure des collèges et des universités et en appuyant la recherche et la technologie.
- Il appuie les industries et les collectivités les plus durement touchées par le ralentissement de l'économie mondiale.
- Il rend le financement plus accessible et plus abordable pour les ménages et les entreprises du Canada.

Le gouvernement a déjà engagé 90 % des fonds de stimulation prévus dans le Plan d'action économique pour 2009-2010. Des engagements sont en place pour plus de 7 500 projets d'infrastructure et de logement, dont plus de 4 000 ont commencé. Parmi ces 7 500 projets, on compte :

- plus de 4 700 projets d'infrastructures provinciales, territoriales et municipales;
- 1 150 projets pour réparer ou rénover des immeubles fédéraux partout au pays;
- 447 projets pour améliorer l'infrastructure de collèges et d'universités;
- quelque 300 projets de logements sociaux.

D'autres projets en cours incluent :

- 600 projets pour venir en aide aux collectivités les plus touchées, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités;
- près de 100 projets pour promouvoir la culture et le tourisme.

Allégements d'impôt pour les particuliers et les familles

Le Plan d'action économique met en place des allégements d'impôt totalisant plus de 20 milliards de dollars pour 2008-2009 et les cinq exercices suivants.

- Depuis avril 2009, les Canadiens peuvent constater l'effet des réductions d'impôt sur leurs relevés de paie.
- Les prestations pour enfants bonifiées ont commencé à être versées en juillet 2009. L'augmentation peut atteindre 436 \$ par année pour une famille ayant deux enfants.
- Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire fournira aux familles qui rénovent ou améliorent leur résidence un allégement fiscal temporaire pouvant atteindre 1 350 \$.
- Lorsqu'ils produiront leur déclaration de revenus pour 2009, les travailleurs canadiens à faible revenu profiteront d'un coup de pouce additionnel grâce aux améliorations apportées à la Prestation fiscale pour le revenu de travail.

On prévoit maintenant que le Plan d'action économique aura créé ou protégé 220 000 emplois d'ici la fin de 2010.

Allégements d'impôt pour les entreprises

Le Plan d'action économique ajoute au bilan éloquent du gouvernement en vue de créer un avantage fiscal pour les entreprises canadiennes.

- Il prolonge l'application du taux provisoire de déduction pour amortissement accéléré afin d'aider les entreprises de fabrication et de transformation à investir dans du matériel neuf.
- Il relève à 500 000 \$ le montant de revenu des petites entreprises donnant droit au taux réduit de l'impôt fédéral sur le revenu.
- Il prolonge d'une année l'application du crédit d'impôt temporaire pour exploration minière afin d'appuyer cette activité.

Par suite des réductions d'impôt adoptées par le gouvernement fédéral et les provinces, le Canada affichera le plus faible taux global d'imposition sur les nouveaux investissements des entreprises à l'échelle du G7 d'ici 2010 et le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi le plus bas du G7 d'ici 2012.

Venir en aide aux chômeurs

Le Plan d'action économique accorde une aide substantielle aux travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi ou risquent d'être mis à pied.

- Cette année, 5,8 milliards de dollars de plus seront versés en prestations d'assurance-emploi.
- Plus de 300 000 travailleurs ont reçu jusqu'à cinq semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi.
- Les accords de travail partagé bonifiés de l'assurance-emploi viennent en aide à plus de 164 000 personnes.
- Les prestations d'assurance-emploi sont versées sur une plus longue période aux travailleurs de longue date afin d'appuyer la formation à plus long terme dans le cadre de l'initiative Aide à la transition de carrière.

Former plus de travailleurs canadiens

Le Plan d'action économique met en place des mesures axées sur la formation pour aider les travailleurs canadiens à se préparer pour l'avenir.

- 44 000 Canadiens reçoivent de la formation grâce à des fonds versés aux provinces et aux territoires.
- Les fonds consacrés à l'initiative Emplois d'été Canada ont aidé à embaucher 40 000 étudiants canadiens.
- Des sommes sont investies dans 38 projets afin de venir en aide aux travailleurs âgés.
- La subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti de 2 000 \$ est maintenant disponible, et 4 329 subventions ont déjà été versées.
- Des projets visant à appuyer le perfectionnement des compétences et la création de possibilités d'emploi pour les Canadiens autochtones ont été recensés dans l'ensemble du pays.





Bâtir l'infrastructure

Les investissements dans l'infrastructure aident à créer et à protéger des emplois. Depuis la publication du Plan d'action économique, le gouvernement fédéral a engagé plus de 7,6 milliards de dollars dans plus de 4 700 projets visant les infrastructures provinciales, territoriales et municipales, dont la valeur dépasse 21 milliards.

Accélérer le financement existant pour l'infrastructure

Le Plan d'action économique accélère les dépenses prévues par le plan Chantiers Canada, et 2,5 milliards de dollars ont été engagés dans 78 grands projets stratégiques depuis janvier 2009.

Exemple : Une somme de 4,5 millions de dollars est consacrée à la phase 2 du parc éolien de Summerside, qui prévoit l'achat de deux éoliennes et leur installation à North St. Eleanor (Î.-P.-É.). Une fois les deux phases du projet terminées, ce parc éolien aura la capacité de répondre à plus de 25 % des besoins de la collectivité de Summerside. Ce projet a démarré en juin 2009.

Nouvelles initiatives visant les infrastructures provinciales, territoriales et municipales

Le gouvernement a travaillé de concert avec ses partenaires pour établir une liste de projets prêts à démarrer et verser les fonds nécessaires. Jusqu'ici, plus de 3,2 milliards de dollars sur les 4 milliards du Fonds de stimulation de l'infrastructure ont été engagés pour plus de 2 900 projets.

Exemple : Le nouveau siège de Centraide est en construction à Winnipeg (Manitoba). La contribution fédérale à ce projet s'élève à plus de 3,3 millions de dollars.

Infrastructure des Premières nations

Le financement destiné à l'infrastructure des Premières nations pour 2009-2010 est engagé à plus de 97 %. Des projets axés sur les écoles, la sûreté des systèmes de distribution d'eau et les services de santé ont commencé.

Exemple : La construction d'une nouvelle résidence d'infirmières est en cours à York Landing, une collectivité éloignée située à environ 100 km au nord-est de Thompson (Manitoba). Le projet de 2,9 millions de dollars devrait être achevé au printemps 2010.

Infrastructure des loisirs

Une somme de 138 millions de dollars, tirée du financement d'Infrastructure des loisirs Canada (ILC), a été engagée pour construire et rénover des installations de loisirs partout au pays en 2009-2010.

Exemple : La Société des loisirs et d'athlétisme du comté de Pictou a reçu 998 000 \$ d'ILC afin de construire un centre d'athlétisme de haut calibre à Stellarton (N.-É.). Une fois terminé, ce projet procurera 10 emplois à long terme.

Infrastructure fédérale

Le Plan d'action économique soutient également les emplois grâce à des investissements dans l'infrastructure fédérale, et les dépenses à ce chapitre sont maintenant engagées à 89 %.

Exemple : Les fonds de stimulation économique de 30 millions de dollars destinés à la remise en état des wagons LRC (légers, rapides et confortables) de VIA Rail créeront 357 emplois.





Aide à l'accession à la propriété

Le Plan d'action économique aide les Canadiens à investir dans leur habitation à l'aide de mesures comme :

- le crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire;
- le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation;
- la hausse du montant qui peut être retiré d'un régime enregistré d'épargne-retraite pour l'achat d'une première habitation;
- la bonification du programme écoÉNERGIE Rénovation.

Investissements dans le logement social

Le Plan d'action économique crée des emplois grâce à la construction et à la rénovation de logements sociaux.

- Des ententes ont été conclues afin de consacrer 650 millions de dollars à la rénovation et à la remise en état de logements sociaux ainsi qu'à des logements pour les aînés à faible revenu et les personnes handicapées. Les provinces et les territoires fournissent une somme équivalente.
- 153 projets ont commencé afin de construire et de rénover des logements sociaux dans des collectivités des Premières nations et du Nord.

Créer l'économie de demain

Le Plan d'action économique investit également 5,1 milliards de dollars de plus dans des initiatives du domaine des sciences et de la technologie.

- En 2009-2010, 929 millions de dollars ont été engagés pour l'infrastructure de collèges et d'universités partout au pays, et 381 projets sont en cours.
- 35 millions de dollars ont été affectés à de nouvelles bourses d'études supérieures du Canada.
- 35 millions de dollars ont été engagés pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique en 2009-2010.

Exemple : La construction d'un centre d'innovation en ingénierie à l'Université de Windsor (Ontario), qui a commencé, devrait mobiliser 444 travailleurs jusqu'au 31 mars 2010 et 315 travailleurs du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Appuyer les industries et les collectivités

Le Plan d'action économique du Canada prévoit quelque 14 milliards de dollars pour appuyer l'adaptation et aider à créer et à protéger des emplois partout au Canada.

- Quelque 350 millions de dollars sont engagés pour environ 600 projets dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités.
- Une aide a été versée pour la restructuration du secteur de l'automobile.
- L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et l'Agence canadienne de développement économique du Nord ont été créées.

Exemples :

- **Plus de 3,3 millions de dollars ont été fournis pour la construction d'un centre de formation aux métiers spécialisés, d'une superficie de 12 000 pieds carrés, à l'Institute of Technology and Advanced Learning du Collège Conestoga à Ingersoll (Ontario).**
- **4,25 millions de dollars ont été fournis au Centre for Excellence in Mining Innovation de Sudbury (Ontario) pour installer et tester des technologies novatrices de ventilation sur demande et en mesurer l'efficacité.**



Améliorer l'accès au financement

De solides conditions financières sont essentielles à la reprise de l'économie, au Canada comme partout dans le monde.

Le gouvernement a accordé une aide au financement totalisant 131 milliards de dollars selon des modalités commerciales, afin de protéger les contribuables.

Les taux d'intérêt effectifs moyens ont nettement baissé pour les ménages et les entreprises.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action économique du Canada :

WWW.PLANDACTION.GC.CA

ou

1 800 O-Canada (1-800-622-6232)

1-800-926-9105 (téléimprimeur)

This document is also available in English.

Canada